

Maison des Etudiant(e)s  
IACF Forest  
Rue de Bourgogne 48  
1190 Bruxelles  
Tél : 02/349.62.80  
Fax : 02/349.62.89  
direction@mde-forest.be



## **Montant de la pension pour l'année scolaire 2023-2024**

« **Prix de la pension des élèves internes hébergés au sein des Internats de Wallonie-Bruxelles Enseignement fixé par la circulaire 8876 du 29/03/2023** »

-  
Pour les élèves relevant d'un établissement d'enseignement supérieur ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne ainsi que de nationalité étrangère bénéficiant d'une dispense ou d'une réduction de minerval pour adultes.

**Séjour du dimanche 19h30 au vendredi 11 h30 exclus les congés scolaires**

**Montant annuel : 2812,68 €**

Ce montant annuel est divisé en 9 mois.

Premier versement de septembre : 332.68 euros

Mois suivant d'octobre à mai : 310 euros

Pour les élèves relevant d'un établissement d'enseignement supérieur, non ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne

**Séjour du dimanche 19h30 au vendredi 11 h30 exclus les congés scolaires**

**Montant annuel : 3783,73 €**

Ce montant annuel est divisé en 9 mois.

Premier versement de septembre : 423,73 euros

Mois suivant d'octobre à mai : 420 euros